

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Haute-Normandie

**Décision n° 16678 du 29 octobre 2014 portant promotion
du personnel sous-officier de réserve de la région de gendarmerie de Haute-Normandie**

NOR : INTJ1417185S

Le commandant de la région de gendarmerie de Haute-Normandie, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Seine-Maritime,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 16677 du 29 octobre 2014 (NOR : INTJ1417184S),

Décide:

Article 1^{er}

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

I. – Les adjudants de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef de réserve le 1^{er} décembre 2014:

Jager, Jean-Marie	Nigend : 89 384
Le Guennec, Jérémy	Nigend : 274 102
Riard, Philippe	Nigend : 275 430
L'orphelin, Hervé	Nigend : 90 224

II. – Les maréchaux des logis-chefs de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant de réserve le 1^{er} décembre 2014:

Lerchundi, Jérôme	Nigend : 131 928
Deschamps, Jean-Yves	Nigend : 111 699
Affagard, Denis	Nigend : 94 946
Vandenkerckhove, Bernard	Nigend : 87 164

III. – Les gendarmes de réserve dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef de réserve le 1^{er} décembre 2014:

Marzec, Michel	Nigend : 96 067
Delannay, Patrick	Nigend : 109 764
Roussel, Laurent	Nigend : 277 966
Gargala, Xavier	Nigend : 273 206
Guerrier, Johann	Nigend : 273 485
Pénilleau, Luc	Nigend : 275 080
Aubry, Frédéric	Nigend : 271 465

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 octobre 2014.

*Le colonel, commandant la région
de gendarmerie de Haute-Normandie,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Seine-Maritime,*
B. GOUDALLIER